

métropolitain, et réclama d'eux un dixième de leurs revenus; ce qu'aucun n'osa refuser. A la troisième session, le roi d'Aragon supplia le pape de le consacrer, sans exiger de lui le tribut que son père avait promis à Innocent III; sur le refus du saint-père d'obtempérer à son désir, il quitta l'assemblée et retourna dans son royaume.

On s'occupa ensuite de la question d'Orient: les ambassadeurs de Michel Paléologue et le patriarche grec étaient placés à la droite du trône pontifical; ils adressèrent à l'assemblée un long discours dans lequel ils traitaient les questions du schisme, et s'engageaient à accepter la foi orthodoxe de l'Église romaine, et à se soumettre au saint-siège. Grégoire fit alors lire publiquement la lettre de Michel, dans laquelle il était appelé souverain pontife, pape œcuménique et Père de tous les chrétiens. Enfin le grand logothète, Georges Acropolite, fit au nom de l'empereur son serment d'abjuration.

Le lendemain, Grégoire décréta une constitution relative à l'élection des pontifes. Voici la teneur de cette bulle remarquable: « Après la mort des papes, nous ordonnons aux » cardinaux présents dans la ville où résidera la cour apostolique d'attendre les absents pendant dix jours seulement » avant de se réunir en conclave. Ce délai expiré, ils devront » s'assembler dans le palais pontifical, ne gardant auprès » d'eux qu'un seul serviteur.

» Nous leur enjoignons de loger tous dans une grande » salle, sans aucune séparation intérieure de murailles ni » de rideaux qui puissent les cacher même pour satisfaire » aux lois de la nature. Cette pièce devra être close de

» toutes parts à l'extérieur, afin qu'il soit impossible à per- » sonne d'y pénétrer ou d'en sortir; et on ne laissera qu'une » seule fenêtre ouverte, à quinze pieds du sol, pour faire » passer les vivres. Nous défendons à toute personne de » parler aux cardinaux ou de leur adresser des messages » par écrit pendant la durée du conclave.

» Si après trois jours de délibérations le pape n'a point été » élu, on ne servira plus aux conclavistes qu'un seul plat au » dîner et un seul au souper; cinq jours après, si l'élection » n'est pas encore terminée, on ne leur donnera plus que du » pain, du vin et de l'eau jusqu'au moment où le souverain » pontife sera enfin proclamé.

» Pendant la durée des élections, tous les traitements des » cardinaux seront supprimés, ainsi que les autres revenus » qu'ils reçoivent de l'Église ou de la chambre apostolique.

» Ceux qui sortiront du conclave sans cause apparente de » maladie ne pourront plus y rentrer: en seront également » exclus ceux qui se présenteraient après l'ouverture des dé- » libérations.

» Lorsqu'un pape mourra hors de la ville de sa résidence, » les cardinaux s'assembleront dans la ville épiscopale du » territoire où il sera décédé, et le conclave se tiendra dans » la maison de l'évêque ou dans une demeure convenable. » Le seigneur ou les magistrats de la cité feront observer » scrupuleusement ce qui vient d'être prescrit, sans ajouter » aucune autre mesure de rigueur, le tout sous peine d'ex- » communication, d'interdit et de toutes les censures de » l'Église.

» Enfin les cardinaux ne feront entre eux ni convention,

» ni serment, ni engagement, sous peine de nullité, et ils
 » devront procéder de bonne foi, sans préjugés, sans passions,
 » à l'élection du pontife. »

Cette constitution électorale souleva une grande opposition de la part des cardinaux; mais toutes leurs intrigues pour la faire supprimer échouèrent devant la fermeté inébranlable de Grégoire.

Dans la dernière session du concile; le pape déclara l'assemblée dissoute, et s'occupa exclusivement de préparer le succès de la nouvelle croisade et de lever les obstacles qui retardaient l'exécution de ses projets. D'abord il écrivit au roi de Castille qu'il reconnaissait définitivement Rodolphe de Habsbourg comme roi des Romains, et qu'il lui ordonnait de faire abandon de ses prétentions à la couronne impériale; ensuite il adressa un message à Rodolphe pour qu'il eût à se préparer à la croisade, afin de se rendre digne de recevoir l'investiture de ses mains.

Alphonse de Castille refusa d'obéir, et se rendit immédiatement à Lyon auprès du pape, pour lui reprocher sa perfidie; les menaces comme les promesses ne purent changer la détermination de Grégoire, et le prince fut obligé de retourner dans ses états comme il était venu. Toutes les divisions ne furent pas éteintes pour cela en Allemagne, le roi de Castille n'en continua pas moins ses relations avec ses partisans, et il se servit même des formules et du sceau à l'usage des empereurs dans sa correspondance avec les seigneurs et les prélats de la Germanie.

Grégoire, pour faire cesser le scandale de cette révolte contre son autorité, écrivit au métropolitain de Séville qu'il

eût à sommer le roi, en présence de témoins, de se désister de ses prétentions, sous peine des censures ecclésiastiques. Cette menace eut le résultat que le saint-père en attendait; Alphonse renonça à l'empire; et pour le dédommager, il lui permit de prélever sur ses sujets une dîme en argent, afin de subvenir aux frais de la guerre déclarée aux Maures.

Ainsi furent terminées les divisions qui désolaient l'Allemagne depuis tant d'années.

Le pape se rendit ensuite à Lausanne, où l'attendait Rodolphe de Habsbourg, avec la reine sa femme et ses enfants; il prêta serment entre les mains de Grégoire, s'engagea à conserver tous les biens et tous les droits de l'Église romaine; à lui fournir des secours pour recouvrer les domaines qui lui avaient été enlevés, et particulièrement le royaume de Sicile, que le saint-père voulait reprendre à Charles d'Anjou. Il promit de publier un édit par lequel il laisserait pleine et entière liberté aux chapitres des Églises de son royaume dans l'élection des prélats, avec défense à ses officiers de s'emparer en son nom des biens des ecclésiastiques décédés ou des prébendes et des évêchés vacants. Il reconnaissait la liberté des appellations au saint-siège, et promettait de n'accepter des Romains ni office ni dignité qui lui donnât le moindre pouvoir dans la ville sainte ou sur les vassaux de l'Église romaine. Enfin il prit solennellement la croix, et jura qu'il partirait pour la terre sainte au premier ordre du pape.

Il est remarquable que les chefs de l'Église, depuis la fin du onzième siècle, sans exception, aient tous adopté la même politique, qui était de montrer un grand zèle à reconquérir

la terre sainte, afin d'affermir plus sûrement leur autorité temporelle.

La conférence de Lausanne étant terminée, Grégoire retourna en Italie, et arriva à Milan le 12 novembre 1275. De là il continua sa route par Florence, mais sans vouloir entrer dans la cité, sous prétexte qu'elle était sous le coup d'une interdiction. Cependant comme l'Arno était enflé par les pluies et ne pouvait plus être passé à gué, il fut obligé de revenir sur ses pas pour traverser le fleuve sur un pont; il leva alors les censures prononcées contre la ville, et donna sa bénédiction à tous ceux qui se trouvèrent sur son passage. Mais dès qu'il se crut hors de danger, il changea d'attitude et de langage; il se dressa fièrement sur son cheval, et étendant les bras dans la direction de Florence, il lui envoya cet anathème: « Ville maudite, je te voue à la damnation éternelle, » car c'est pour toi que le Psalmiste a écrit: Retenez-les, » Seigneur, avec le mors et le caveçon. »

Grégoire poursuivit son voyage jusqu'à Arezzo; mais là il fut attaqué d'une fièvre violente qui l'emporta le 10 janvier 1276. Il fut inhumé dans la basilique de Saint-Donat.

INNOCENT V,

MICHEL PALÉOLOGUE, 190^e PAPE. PHILIPPE LE HARDI,
empereur d'Orient. roi de France.

Histoire d'Innocent avant son pontificat. — Son élection. — Il rétablit la paix dans l'Italie. — Sa tolérance. — Il lève les censures prononcées par ses prédécesseurs. — Sa mort.

Innocent V, avant son élection, s'appelait Pierré de Tarentaise, du lieu de sa naissance, petit village de la Bourgogne situé sur les bords de l'Isère. Entré fort jeune dans l'ordre des frères prêcheurs, il était bientôt devenu l'un des plus habiles docteurs de son ordre: ses talents l'avaient fait élever au siège archiépiscopal de Lyon et ensuite à celui d'Ostie. Onuphre Panvini dit même qu'il avait possédé la charge de grand pénitencier sous le dernier pontificat.

Dix jours après la mort de Grégoire, les cardinaux s'enfermèrent en conclave, d'après les règlements publiés au concile de Lyon, et choisirent pour son successeur Pierre de Tarentaise.

Le nouveau pape se rendit aussitôt à Rome et se fit couronner dans la basilique de Saint-Pierre; après quoi il s'occupa des querelles qui agitaient l'Italie afin de les faire cesser. D'abord il envoya deux légats en Toscane avec les ambassadeurs de Charles d'Anjou, pour réconcilier les habitants de